

## Monographie

# EN MARGE D'UN CINQUAN- TENAIRE

PAROISSE DE SAINTE-MARIE, MANCHESTER, N. H.  
1880-1930

Le 13 octobre 1930, à Manchester, N. H., la population canadienne-française de la paroisse de Sainte-Marie célébrait avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation. L'Évêque du diocèse, S. E. Monseigneur Georges-Albert Guertin, présidait ces grandioses solennités ; et, dans une remarquable allocution, le digne Prélat soulignait la convenue et le sens de ses réjouissances :

L'année 1930 restera, dans les annales de la paroisse Sainte-Marie, comme une date radieuse. C'est un demi siècle d'histoire chargée de religieux souvenirs, illustrée par des bienfaits signalés que les fêtes de cette journée font resplendir d'un nouvel éclat. Souvenirs très chers parce qu'ils se rattachent à l'origine de nos paroisses franco-américaines ; parce qu'ils évoquent des noms inoubliables, des travaux incessants, des prodiges d'énergie, des trésors de charité. Bienfaits d'une valeur inestimable puisqu'ils intéressent le temps et l'éternité : Dieu connu, aimé et servi ; la vie harmonieusement épanouie dans l'équilibre des forces physiques, intellectuelles et morales (1).

C'est cette "date radieuse", c'est ce "demi siècle d'histoire" que le Comité paroissial des Fêtes de Sainte-Marie a voulu perpétuer dans un volume-souvenir (2). L'Imprimerie La Fayette Inc. fut chargée du travail d'impression. Le 19 juin dernier, sortait des presses de cette firme un bel ouvrage de 400 pages, d'une toilette soignée, orné de nombreuses planches d'un goût et d'un fini irréprochables.

Nous ne saurions trop louer l'heureuse initiative de ceux qui ont voulu fixer, comme dans un Mémorial, l'image d'un de ces nombreux rameaux que le souffle des vents a déta-

(1) Allocution prononcée à la messe du jubilé paroissial.

(2) *Paroisse Sainte-Marie, Manchester, N. H.* Un vol. de 400 pages. Imprimerie La Fayette Inc., Manchester, N. H., 1931.

chés d'un tronc séculaire et transplantés dans un sol étranger. On verra, dans ces pages, comment une jeune pousse réussit à s'acclimater dans un nouvel habitat. C'est que ce rejeton, déjà décompté dans l'esprit de plusieurs, possédait encore d'étonnantes forces vitales; il affirmait une volonté de survivre, et, pour assurer une croissance jugée précaire, il luttait avec une calme et constante énergie et parvenait ainsi à réaliser un magnifique épanouissement. Aujourd'hui, n'est-il pas un arbre fort, qui sous une ramure déjà touffue, montre de beaux fruits et annonce pour l'avenir de séduisantes promesses ?

Aussi, présenter ce livre au public canadien ne pouvait être qu'une tâche agréable. Bien plus, nous avons été flatté de l'honneur qui nous était échu. Et ce n'est pas sans un plaisir véritable mêlé d'une légitime fierté que nous avons exploré le champ fertile des œuvres d'une colonie franco-américaine. Nous serons forcés, à cause des limites que nous impose le cadre restreint d'un article, de négliger nombre d'aspects intéressants. Mais ces quelques lignes n'auront pas été inutiles, — du moins nous osons le croire, — si nous avons pu jeter une lumière favorable sur la situation des descendants canadiens aux États-Unis. Nous invitons nos lecteurs à établir un contact plus intime avec nos frères de là-bas, à remarquer la grandeur et la fécondité de leurs œuvres, à apprécier leurs valeureux efforts dans le travail de protection et de conservation religieuse et française. Sans doute, sera-t-il doux au cœur des Franco-Américains de songer qu'ici, au Canada, nous n'avons pas oublié ceux dont les pères furent jadis frères des nôtres, de sentir qu'un même amour nous associe à leurs peines et à leurs travaux, un même intérêt nous fait suivre leurs progrès et nous réjouir de leurs succès.

\*

\* \*

Il y aura bientôt un siècle que les nôtres se sont établis aux États-Unis, puisque vers 1837, à la suite des troubles politiques, plusieurs Canadiens avaient dressé leur tente sur les bords du lac Champlain, dans les montagnes du Vermont et dans le nord de l'état de New-York. Mais c'étaient là des groupes épars et sans grande consistance. Aussi,

eussent-ils été noyés dans les flots d'une population protestante encore imbue des préjugés du vieux fanatisme puritain, sans la sollicitude et le dévouement d'un illustre prélat, S. E. Mgr de Goesbriand, premier évêque de Burlington.

Mais la principale poussée d'émigration s'effectua entre les années 1865 et 1880. C'était au lendemain de la guerre de Sécession. L'industrie américaine accusait un prodigieux essor, si bien que M. André Siegfried a pu écrire de cette époque :

C'est l'âge des capitaines d'industries légendaires, des trusts dominateurs et perfides, des "booms" et des "krachs", un âge de croissance rapide, de fièvre, de mouvements désordonnés, d'audaces incroyables qui partout ailleurs vous casseraient les reins (1).

Quoiqu'il en soit, l'établissement de vastes entreprises dans tous les domaines de l'industrie sollicitait une main-d'œuvre considérable. Le pays ouvrit largement ses portes aux immigrants. Pour diverses raisons, nombreux furent les Canadiens qui s'acheminèrent vers les villes manufacturières des états de la Nouvelle-Angleterre. Cet exode, d'ailleurs, prenait des proportions inquiétantes, au point que le gouvernement canadien alarmé, d'accord avec l'épiscopat, tenta, mais en vain, d'enrayer ce mouvement migrateur.

Ce n'est pas le lieu de chercher ici les causes profondes de ces départs effectués en masse. Sans doute, l'esprit d'aventure, le goût des voyages, une certaine versatilité de caractère, les attraits d'une vie nomade ont pu pousser certains des nôtres à l'étranger. Mais on rencontre partout de ces vagabonds, qui incessamment vont et viennent, semblent n'avoir d'attaches nulle part. Rien ne peut fixer leur naturelle instabilité ; rien ne peut calmer cette humeur de changement.

D'autres ont quitté la terre d'où ils tiraient la subsistance de leur famille après l'avoir vue grevée d'hypothèques. Abandonnant leur bien pour un temps, ces fermiers ce sont groupés autour des usines de l'Est américain ; et après quelques années passées dans les manufactures, reviennent au pays assez bien pourvus pour payer leurs dettes et reprendre la culture.

(1) A. SIEGFRIED, *les États-Unis d'aujourd'hui*, p. 168.

D'autres enfin, et ceux là sont plus nombreux, constituent ce que l'on a appelé l'émigration permanente. La plupart viennent de districts ruraux où les terres sont devenues trop pauvres pour faire vivre une famille nombreuse. Ces braves gens " ont entendu dire qu'avec cinq ou six enfants en âge de travailler ils pourront bien vite aux États-Unis jouir d'une honnête aisance ". Aussi laissent-ils maison et champs pour s'établir définitivement dans un centre manufacturier de la Nouvelle-Angleterre.

Nous avons déjà indiqué les inquiétudes et les appréhensions de nos dirigeants d'alors. De plus, il semble bien qu'on ait trop souvent considéré ces pauvres émigrés comme le parent qui a doublement péché, et auquel on ne peut accorder que les restes d'une dédaigneuse pitié. L'auteur de *les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre* pouvait écrire en 1891 :

Il fut un temps où l'on ne pouvait parler des Canadiens émigrés qu'à la condition de les peindre sous les couleurs les plus sombres. C'étaient des malheureux plongés dans la misère noire, des esclaves au service de maîtres impitoyables, des catholiques qui perdaient à la fois leur langue et leur religion. Il avaient quitté une patrie où coulaient le lait et le miel pour s'en aller manger les oignons d'Égypte dans l'abjection et les larmes. Tous ces hommes, bien entendu, étaient perdus pour la religion et la nationalité (1).

L'avenir s'est chargé de réformer un pareil jugement. Au contraire,

de religion et de langue différentes, il y avait de suite une barrière qui empêchait ces braves artisans de se fondre irrémédiablement dans un milieu protestant et anglo-saxon. Les droits de la religion et par suite les aspirations ethniques s'imposèrent, car si les nouveaux venus ne connaissaient pas la langue du pays, et s'ils étaient pauvres, ils n'étaient pas ignorants. Ils avaient un idéal religieux et social qu'ils chérissaient précieusement (2).

Et leur nombre augmentant sans cesse, même après la diminution de leur immigration, il fallut songer à les grouper, mettre à la tête de leur organisation des pasteurs capables de comprendre leurs légitimes aspirations, encourager leurs efforts, leur enseigner le devoir et les conduire au bonheur.

(1) HAMON, *les Canadiens français en Nouvelle-Angleterre*, préface, XIII.

(2) *Paroisse Sainte-Marie*, p. 10.

\*

\* \*

La ville de Manchester offre bien un exemple des plus frappants de la réalisation de cet " idéal religieux et social ". En 1840, la " Ville-Reine " du New-Hampshire ne comptait que 3,325 habitants. De nombreuses industries y avaient été établies et celle du coton, en particulier, était déjà florissante. La construction d'un chemin de fer, en 1842, devait, en ouvrant au commerce de nouveaux débouchés, faciliter l'accès de la cité. N'était-elle pas, du reste, l'une des premières villes manufacturières de l'Est ? Placée sur la route qui va de Montréal à Boston, elle était prédestinée à devenir le point de ralliement d'un grand nombre de Canadiens. Le groupement de Manchester devient de plus en plus dense, si bien que nos compatriotes, lors de la fondation de la paroisse de Saint-Augustin, en 1871, étaient au nombre de 2,500 âmes. L'année 1880 vit leur effectif quadruplé. Une division de Saint-Augustin s'imposait ; d'où la naissance de Sainte-Marie. Dans la suite, les cadres de ces deux groupements ne peuvent plus contenir les nouvelles recrues. Au sein de ces ruches débordantes, il se forme des essaims qui se détachent normalement. C'est, en 1890, la paroisse Saint-Georges ; en 1899, celle de Saint-Antoine ; en 1910, celle du Sacré-Cœur ; en 1911, celle de Saint-Edmond ; en 1914, celle de Saint-Jean-Baptiste. Ainsi, aujourd'hui même, après un accroissement constant, soumis cependant à quelques fléchissements, sept magnifiques paroisses réunissent une population canadienne supérieure à 35,000 âmes. Voilà, certes, des manifestations tangibles d'une activité religieuse et d'une vitalité nationale à la fois merveilleuses et fécondes, qu'il n'est pas permis d'ignorer. Tout cela s'est édifié au prix de travaux incessants, de prodiges d'énergie, de trésors de charité. Au reste, si jamais il était besoin de prouver la foi, la générosité, la piété, l'attachement du peuple canadien-français à son clergé et à ses œuvres, il suffirait de mentionner la paroisse de Sainte-Marie, une des plus belles, des plus nombreuses, et, sans contredit, des plus riches en institutions de toutes sortes de tout le diocèse de Manchester.

Qu'on nous permette de jeter un coup d'œil rapide sur quelques-uns des facteurs qui ont causé la génération, la

croissance, l'efflorescence des œuvres de la paroisse de Sainte-Marie. Il fait bon, du reste, à cinquante années de distance, de "rappeler le zèle inlassable des pasteurs, le travail émouvant des religieux, la piété, la collaboration et la générosité de ces milliers de paroissiens" qui ont contribué à l'édification de cette forteresse de la foi. N'y aura-t-il pas là des souvenirs bien doux pour ceux que la vieillesse conduit doucement au terme de la carrière ? De plus, combien de beaux exemples pour les jeunes qui recueillent et doivent conserver l'héritage des traditions catholiques et canadiennes aux États-Unis !

"Il ne vous est pas donné, disait Sénèque à un prince, non plus qu'au soleil de vous cacher ; vous êtes au sein de la lumière, tous les yeux sont fixés sur vous." Cette parole, semble-t-il, pourrait fort bien s'appliquer aux pasteurs qui ont été appelés à la direction de la paroisse de Sainte-Marie. Les prêtres ne sont-ils pas les princes des peuples ?

L'œuvre émouvante de notre vie religieuse et sociale sur la terre d'Amérique n'a pu se réaliser que grâce à leurs sueurs et à leur dévouement. Au moment pénible des débuts, alors qu'il fallait tout créer, nos curés se sont trouvés là priant, travaillant, consolant et ne comptant pour rien leurs peines. Les exemples de leur vie n'ont pas peu contribué à fixer les premiers émigrés dans une situation paisible, honorable et heureuse. Aussi, les noms des abbés Halde, Hévey et Davignon resteront impérissables dans la mémoire des Franco-Américains de Manchester.

C'est au milieu de bien des tracas, au prix de bien des sacrifices que Monsieur Halde construisit la première chapelle de Sainte-Marie et jeta les fondements d'une organisation paroissiale. Deux ans plus tard, pour des raisons personnelles, le curé fondateur demandait à être relevé de ses fonctions. Malgré un bref séjour à Sainte-Marie, l'abbé Halde a laissé le souvenir d'un bienfaisant apostolat.

La succession de Monsieur Halde fut recueillie par Monseigneur Pierre Hévey. "Par l'ampleur qu'il donna à ses œuvres, la chaleur religieuse qu'il leur communiqua, le zèle que toujours il apporta à défendre les intérêts et les traditions de son peuple, la grande figure de Mgr Hévey domine celle de ses devanciers (1)." C'est à juste titre, croyons-nous,

(1) *Paroisse Sainte-Marie*, p. 10.

que l'on doit considérer ce distingué prélat comme le véritable créateur de la paroisse de Sainte-Marie. Quelques témoignages suffiront à donner une idée exacte de l'homme et de ses œuvres.

Monseigneur Hévey était, selon le langage du XVII<sup>e</sup> siècle, un *fort honnête homme*. Ses manières courtoises, son affabilité l'ont fait aimer de tous à Manchester, protestants aussi bien que catholiques. Prêtre zélé, vaillant travailleur, c'est de plus un bâtisseur infatigable (1).

Dans le cours de sa vie apostolique si bien remplie, Monseigneur Hévey a construit trois églises, une au Canada et deux aux États-Unis. Il a édifié trois écoles et quatre orphelinats. Une de ses œuvres les plus chères et non la moins importante est l'Hôpital de Notre-Dame de Lourdes, la seule institution du genre fondée par les Canadiens français à Manchester (2).

Ici surtout, son œuvre fut immense. Vous trouverez ce vénérable prêtre à la tête de tout mouvement patriotique, de toute mesure tendant au progrès civil et religieux du peuple franco-américain. Il se fait le promoteur ou du moins le défenseur de tout ce qui peut affermir la foi, améliorer les mœurs, conserver la langue, développer l'éducation et l'instruction religieuse de ses compatriotes. Son patriotisme mis au service de sa grande âme a fait considérablement avancer la cause canadienne-française en ce pays (3).

Vingt ans se sont écoulés depuis la mort de ce prêtre humble, modeste et travailleur. L'histoire a consacré sa mémoire ; elle a placé une auréole glorieuse autour de cette imposante figure. Aussi le nom de ce grand initiateur est encore dans le cœur et sur les lèvres du clergé et du peuple franco-américain.

Lorsqu'en 1909, après un pastorat de vingt-sept ans, parvenu à un âge avancé, Monseigneur Hévey se démit de la direction de sa paroisse, S. E. Mgr Guertin confia les destinées de Sainte-Marie à Monsieur l'abbé I.-H.-Cyrille Davignon.

Le nouveau curé pouvait produire un bel état de service. Depuis 1894, il dirigeait la paroisse de Saint-Georges de Manchester avec une prudence consommée, et voyait ses efforts couronnés de succès. L'héritage de Monseigneur Hévey ne pouvait tomber en meilleures mains. Si les œuvres

(1) HAMON, *les Canadiens français en Nouvelle-Angleterre*, p. 430.

(2) *L'Avenir National*, 23 octobre 1916, p. 61.

(3) Oraison funèbre de Mgr Hévey par Mgr J.-L. Guertin, V. G. de Saint-Hyacinthe.

de Sainte-Marie étaient déjà belles et florissantes, Monsieur Davignon devait s'employer à les magnifier encore. Pendant les douze années que ce digne prêtre exerça les fonctions curiales dans cette paroisse, il devait conquérir non seulement l'estime de ses ouailles, mais aussi forcer l'admiration de tous par son amour des âmes et plus particulièrement des petits et de ses concitoyens. On peut dire, sans crainte d'exagération, qu'il a consacré sa vie au bonheur religieux et social de ses compatriotes. A ce titre, les Canadiens de Manchester considèrent Monsieur Davignon comme un des meilleurs et des plus vigoureux artisans de leur prospérité, et lui gardent un souvenir reconnaissant.

En 1921, Monsieur l'abbé Alphonse-J. Leclerc devenait le quatrième curé de Sainte-Marie par suite de la retraite de l'abbé Davignon. Il semble bien que ce choix ait été des plus heureux, car le nouveau pasteur fut reçu par son troupeau avec des démonstrations de joie et d'affection profondes.

Admirateur convaincu de ses prédécesseurs, Monsieur le curé Leclerc travailla à assurer la pérennité des œuvres qui s'opéraient au sein de la paroisse. Sous sa ferme impulsion, les sociétés ont développé de nouvelles énergies de ferveur, les œuvres d'éducation et d'hospitalisation prirent un nouvel essor selon les exigences des temps.

Ce sympathique pasteur continue noblement "l'œuvre géante humblement inaugurée par l'abbé Halde, édifiée et fécondée par Mgr Hévey, poursuivie et embellie par l'abbé Davignon".

Tous ont bien compris ce que le salut de leurs frères imposait de travail, commandait de désintéressement et d'abnégation. Ils ont assumé leur tâche avec courage, n'ont reculé devant aucun sacrifice et réalisé l'idéal proposé par Bossuet aux pasteurs de son diocèse : "Conducteurs d'âmes, qui que vous soyez, ne croyez pas les sauver sans qu'il vous en coûte." Au contraire, ils s'en sont allés pleurant et semant leur grain, mais aussi ils savourent dans l'allégresse les gerbes magnifiques de la moisson éternelle.

Et dans ce livre d'or qui raconte les fastes d'une paroisse franco-américaine, après avoir été à la peine, ces prêtres pieux, humbles et modestes, sont à l'honneur.

\*

\* \*

“ Il y a quelque chose de mieux, dit un ancien, que de laisser des écrits dignes d'être lus, c'est de laisser des actions dignes d'être écrites. ” Telles nous paraissent être les œuvres paroissiales de Sainte-Marie. Ses curés ont mis à les édifier et à les parfaire la meilleure partie d'eux-mêmes, les prémices de leurs forces et la fleur de leurs années.

Et parmi ces travaux dignes, au premier chef, de passer à la postérité ne doit-on pas citer ceux qui ont pour objet l'éducation de la jeunesse et l'hospitalisation des malades, des pauvres et des déshérités ?

S'il est une œuvre primordiale, nécessaire et belle entre toutes, il semble bien que ce soit celle de l'éducation des enfants. La négliger serait desservir la société. Celle-ci portera demain l'empreinte du moule où nous la coulons aujourd'hui. Un philosophe l'a dit : “ Les qualités d'un peuple, ses vices ou ses vertus, dépendent absolument des maîtres chargés d'élever la jeunesse. ” (Liebnitz.)

De tout temps, l'Église s'est penchée avec amour sur l'enfance. Elle s'est efforcée de la protéger contre les dangers incessants qui la menacent ; elle a voulu entourer son jeune âge d'une atmosphère purifiée où se développeront à l'aise les qualités maîtresses qui font les peuples forts et croyants. En conservant à Dieu l'enfance, elle a conscience de préparer à la société des citoyens intègres. N'est-ce pas ce qu'un poète a traduit avec bonheur en écrivant :

Gardons Dieu dans ces cœurs, gardons à Dieu l'enfance,  
Car cet âge sans haine est aussi sans défense.  
Si par l'impiété ces cœurs sont envahis,  
Si l'enfant perd la foi, c'en est fait d'un pays ;  
Fiévreux, aveugle, il tombe et rien ne le relève.  
Il ne se soumet plus qu'à la force du glaive.

DELAPORTE.

Le clergé et le peuple franco-américains ont compris que l'avenir de la race est en réserve dans les écoles. Du reste, l'école séparée était le gage de leur survivance tant au point de vue catholique que national. Et Dieu sait tous les sacrifices que se sont imposés nos “ frères de là-bas ”, toutes les luttes qu'ils ont eu à soutenir pour fonder et maintenir leurs écoles paroissiales ! Si les épreuves, les sources de contradiction et d'ennui ne leur furent pas ménagées, le sens des réalités, l'esprit de foi et la générosité ont vaincu toutes

les difficultés et permis l'épanouissement d'une belle œuvre d'éducation.

Dès lors, ce fut la création de l'École des Saints-Anges qui réunissait garçons et filles et dont la direction fut confiée à l'Institut des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe. Dix ans après, une nouvelle famille religieuse arrivait à Sainte-Marie. Les Religieuses de la Présentation de Marie venaient assumer la charge d'instruire les jeunes filles. Monseigneur Hévey jetait alors les fondements de l'Hôpital de Notre-Dame de Lourdes et assignait à l'Institut des Sœurs de la Charité la tâche exclusive d'organiser les différents services d'hospitalisation. En 1890, le pasteur de Sainte-Marie obtenait la collaboration des Frères Maristes et leur remettait l'instruction et l'éducation des jeunes garçons. Un collège était fondé. En 1911, pour satisfaire des besoins urgents, l'abbé Davignon édifiait une nouvelle maison à laquelle il donnait le nom d'École Hévey. C'était une construction spacieuse pourvue de toutes les améliorations exigées par l'hygiène et le confort modernes. Au mois de septembre de l'année suivante, l'École Hévey ouvrait ses portes à plus de 675 enfants.

Dans ces laboratoires de vie intellectuelle les enfants des Franco-Américains acquièrent les éléments fondamentaux d'une éducation et d'une instruction adaptées aux besoins de leur pays. C'est là qu'ils s'initient à la pratique des vertus religieuses, civiques et patriotiques nécessaires à l'accomplissement de leur mission dans la vie.

Mais si l'enfance fut choyée, à Sainte-Marie, il ne faut pas croire que la grande famille des pauvres, des orphelins et des déshérités n'a pas été l'objet de soins attentifs de la part de leurs pasteurs. Dans son testament, Monseigneur Hévey avait voulu que son corps fût inhumé dans les terrains de l'Hôpital de Notre-Dame. Il écrivait en effet : " La raison qui me fait préférer ce parterre, c'est que je serai plus près des pauvres. " On peut dire que c'est d'un amour de dilection qu'il a entouré ceux envers lesquels la nature s'était montrée parcimonieuse dans la distribution de ses dons. C'est pour eux qu'il organisa, de concert avec les filles de la Vénérable Mère d'Youville, l'Hôpital de Notre-Dame. Cette œuvre d'hospitalisation n'a rien à envier aux institutions du même genre. Du reste, la haute compétence reconnue de son

personnel lui a acquis une belle réputation. Et depuis trente-sept ans, cette maison bénie n'a cessé de recevoir des milliers de malades sans distinction de rang, de fortune et de confession. L'Hôpital de Notre-Dame reste à Manchester un ardent foyer de charité où l'on s'efforce d'effectuer avec le soulagement des souffrances physiques le relèvement de bien des infortunes morales.

Une des grandes passions de Monseigneur Hévey fut aussi le soin des enfants délaissés ou privés de leurs parents. Largement il ouvrit son cœur à tous ces petits marqués si tôt par le malheur. C'est pour eux qu'il a bâti une jolie maison, haute de trois étages, à l'air si gai et si avenant. Près de 3,000 enfants ont été recueillis, nourris, éduqués et instruits dans l'Orphelinat Notre-Dame, et dans la suite à l'Orphelinat Saint-Pierre.

Si l'on ajoute encore un Jardin de l'Enfance destiné à recevoir les petits enfants qui ne fréquentent pas encore l'école, un refuge pour les vieillards infirmes ou malades qui ne peuvent plus trouver au foyer les soins que réclament leur état, on aura le bilan substantiel des œuvres d'éducation et de charité qui s'épanouissent sur la colline Notre-Dame, à Manchester.

Nous nous en voudrions de ne pas indiquer, en passant, quelques facteurs puissants de conservation et de croissance chez nos frères des États-Unis. Les sociétés nationales se sont donné pour but de prêter à leurs membres une assistance morale et matérielle en toute occasion. Telles sont la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-Américaine, l'Ordre des Forestiers Franco-Américains. D'autre part, nombreuses sont les sociétés religieuses qui ont pour objet de stimuler la piété et la charité. Toutes ces organisations en groupant les forces soit religieuses, soit matérielles, en ont intensifié la puissance. Elles ont conservé à la foi un terrain riche et fertile dans lequel la race a poussé de profondes racines et d'où monte la sève généreuse du présent.

\*

\* \*

Mais quel sera l'avenir des Franco-Américains ? Voilà une question qui hante bien des cerveaux. Ne serait-il pas

téméraire d'essayer dès maintenant de lui donner une réponse définitive ? Depuis longtemps, des esprits pessimistes ont affirmé qu'en dehors de la patrie il n'y avait point de salut, et qu'avant vingt ans le Canadien des États-Unis ne parlerait plus le français. Aussi, il nous semble que l'exemple de la paroisse de Sainte-Marie de Manchester est déjà une heureuse réplique à de telles assertions. Nous voulons bien admettre qu'un demi-siècle, c'est peu de chose dans la vie d'un peuple, mais nous ne saurions consentir à voir cinquante années de travaux, de luttes et de sacrifices biffées d'un trait de plume. Ce qui, pour l'instant, ne saurait être douteux, c'est que les gestes généreux des Canadiens de Sainte-Marie ont été répétés ailleurs. Nous l'avons déjà noté, les 35,000 Franco-Américains de la seule ville de Manchester se sont groupés autour de sept églises et constituent autant de paroisses en pleine prospérité. Le temps et l'espace dont nous disposons ne nous permettent pas de donner ici des statistiques qui eussent été à l'honneur des Canadiens. Mais, à la faveur des loisirs que nous laissait l'enseignement, il nous a été donné de visiter plusieurs des centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Et c'est avec plaisir que nous avons pu constater que notre langue, que nos traditions religieuses et nationales avaient conservé un air de santé florissante. Sans doute, il serait hasardeux de vouloir prétendre qu'il n'y a pas eu de défections. Mais, il y aura bientôt un siècle que l'Américain a tenté d'assimiler le Canadien, et il n'a pas cessé, par différents moyens, de vouloir le plonger dans le *melting pot*, ce creuset d'où doit sortir la nouvelle formule du véritable peuple américain. Il n'est pas douteux qu'une forte partie des nôtres a victorieusement résisté à cette épreuve.

Évidemment, il ne saurait être question de créer un État dans l'État, et nous savons que telle n'est pas l'ambition des Franco-Américains. Ils sont loyalement respectueux des lois et des institutions de leur pays d'adoption; ils assument volontiers leur part des charges et des fardeaux de la collectivité, mais aussi ils veulent dans la vie privée garder leur langue, leurs traditions et surtout leur religion. Y a-t-il rien de plus naturel et de plus raisonnable ? D'ailleurs, cette conception même a été d'un précieux secours dans l'accomplissement des devoirs civiques. Bien plus, par leur intelli-

gence, le développement de leur personnalité, plusieurs se sont acquis l'estime et la confiance de leurs concitoyens. Quelques-uns, — peut-être sont-ils plus nombreux qu'on ne le croit, — ont occupé les premiers postes dans l'État et dans l'Église. Le commerce et l'industrie leur ont permis de développer de belles initiatives, de se créer des positions lucratives et honorables.

Et cependant malgré ces magnifiques résultats obtenus dans les domaines religieux, national et économique, certains s'obstinent à ignorer ceux qui ont émigré. Du reste, on a tellement dit et écrit de mal des États-Unis. Plusieurs ne veulent voir que d'immenses entrepôts, de monstrueux abattoirs, de gigantesques "buildings"; d'autres ne cessent de souligner avec une maligne insistance la loi prohibant les alcools, comme s'il n'y avait que cela. Celui-ci fulminera des excommunications majeures contre l'esprit de système, celui-là, contre la manie des records. Mais nous croyons qu'il y a autre chose, nous sommes persuadés avec un écrivain français qui le notait naguère dans une revue sérieuse, qu'il existe "une jeune Amérique qui sait le prix de la culture, garde après ses études le goût des belles choses, qui surtout peut se regarder vivre et sourire" (1).

Peut-être aussi, une mission particulière est-elle réservée aux Franco-Américains sur le sol de la grande République. Dès l'année 1869, Monseigneur de Goebriand disait : "La Providence, qui gouverne le monde, a dans cette immigration qui nous étonne des vues qui nous sont inconnues. Laissons-la faire, elle saura tirer le bien de ce qui nous semble un mal. Ces émigrés, nous le croyons, sont appelés de Dieu à coopérer à la conversion de l'Amérique, comme leurs ancêtres furent appelés à planter la foi sur les bords du Saint-Laurent."

Qui sait si les nôtres ne sont pas destinés, par un décret providentiel, à apporter dans une civilisation en train de s'élaborer quelques-uns des éléments religieux et sociaux qui contribuent à former les grandes et fortes nations ?

Lucien-J. TALBOT, ptre,  
Séminaire de Québec.

---

(1) *Revue de Paris*, 15 sept. 1931, p. 445.